

Un journal commun, pour restaurer la confiance

Dumas à Poivre, le 3 octobre 1767

Un document du dossier du Général Dumas aux Archives du Tarn et Garonne, cote 20J-131

Du 3 octobre 1767

Je réponds, Monsieur, à la lettre qui vient de m'être remise de votre part, immédiatement après notre conversation, et j'observe que dans cette conversation vous auriez pu me dire tout ce que vous me faites l'honneur de m'écrire. Les dispositions de cœur et d'esprit que vous y montrez sont celles qui m'ont animé depuis le premier jour que j'ai eu l'honneur de vous voir à Paris, jusqu'à ce que pendant votre séjour à Lorient, vous m'en avez manifesté de tout a fait différentes. Ce changement de votre part fut aperçu de tout le monde, il ne pouvait pas m'échapper, mais il devait naturellement produire l'effet dont vous vous plaignez.

Je n'ai pas dû vous le dissimuler, Monsieur, lorsque vous avez eu l'honnêteté de m'avouer plusieurs fois depuis votre arrivée ici et nommément le 21 du mois passé, que mes contradicteurs à Paris avaient tout fait pour vous mettre en méfiance à mon égard et qu'en arrivant à Lorient vous aviez encore la tête pleine de ces impressions fâcheuses. J'ai dû répondre à cet acte de franchise de votre part, avec la même sincérité, et c'est alors qu'en vous montrant mon âme à découvert, je vous ai avoué la contrainte que les dispositions de votre part m'avaient imposée, et les précautions avec lesquelles je m'étais fait une loi de cheminer. J'ai eu l'honneur de vous dire alors que c'était cette précaution nécessaire à ma sûreté qui m'avait inspiré de tenir un journal commun.

A votre arrivée, j'eus l'honneur de vous proposer ce journal, vous convîntes de son utilité, mais malgré mon empressement il ne fut commencé que le six août : vous savez, Monsieur, que j'avais compté qu'il serait rédigé par vous, que vous vous en excusâtes en disant que vous n'aviez pas le temps ; et que je ne m'en suis chargé que provisoirement, jusqu'à ce que vous eussiez monté vos bureaux. Il est naturel que toutes nos écritures se fassent là, car avec un seul secrétaire j'ai bien de la peine à suffire à celles qui me concernent uniquement.

Avec les connaissances que vous avez, Monsieur, dans les parties essentielles qui doivent conduire cette île à sa prospérité, j'ai toujours senti combien je pourrais m'éclairer moi-même en participant aux vues que vous devez avoir pour y parvenir. Mais malheureusement jusqu'ici vous ne m'en avez communiqué aucune. Nos conférences ont toujours été plus rares que je ne l'aurais désiré : je les ai toujours sollicitées.

Ce que vous me faites l'honneur de me proposer, Monsieur, est entièrement dans ma façon de penser. Je ne demande pas mieux que de tenir un journal commun qui sera rédigé par vous, dans lequel nous nous communiquerons réciproquement nos projets et nos vues pour le bien général de nos opérations, et qui sera tel que vous l'exprimez dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'en désire l'exécution, je vous la demande à commencer dès demain, car il en résultera sûrement le plus grand bien.

Si le journal commencé a pris la tournure dont vous vous plaignez, vous savez que quelques petites irrégularités dans la marche de nos opérations communes en ont été la cause : la législation des colonies ne vous était pas bien connue, et notamment l'ordonnance qui concerne le gouvernement civil, et qui marque avec précision les limites des pouvoirs ; vous m'avez témoigné votre surprise sur quelques articles de cette ordonnance, en me disant, qu'il semblait que je l'avais dictée moi-même, et que si vous l'aviez connue avant de partir de Paris, vous ne seriez pas venu ici.

Il était naturel que cette disposition de votre part produisit entre nous des petites contradictions dans la marche : nous avons toujours su les soumettre à un éclaircissement plein d'honnêteté de part et d'autre ; mais en tenant un journal commun il était naturel de les y consigner pour prévenir toute fausse interprétation dans la suite.

Quand je vous parle de la confiance qui doit régner entre nous, Monsieur, je suis pénétré du désir de la voir naître ; je n'ai rien fait pour l'altérer. Toute ma conduite ici, n'annonce qu'un homme accoutumé à bien servir le Roi ; qui a à recueillir le fruit de trente ans de service, et une bonne réputation à conserver ; ma précaution n'a été que l'effet de votre méfiance ; nous nous la reprochons mutuellement, éteignons-la. Commencez demain le journal commun que vous me proposez. Je ne veux point tendre des pièges à votre simplicité, et surtout je ne veux pas relever un mot de votre lettre ; c'est la preuve que je puis vous donner dans ce moment du désir sincère que j'ai de vivre avec vous dans la plus parfaite union, toujours prêt à vous donner toutes celles que les circonstances pourront m'offrir dans la suite

J'ai, etc.

Signé Dumas.

* * *